

Rodolphe Dodier

GRÉGUM - UNIVERSITÉ DU MAINE
ESO - UMR 6590 CNRS

Dans l'appel à communication autour du terme d'habiter, François Madoré et Jean Pihan s'interrogent sur la place de l'espace dans les stratégies résidentielles des ménages. Si le début du paragraphe consacré à ce facteur montre que « la variable localisation (peut) correspond (re) à un choix de vie qui s'avère déterminant », l'analyse de la bibliographie existante les incitent à fortement nuancer le tableau. La localisation du logement semble en effet n'intervenir au mieux que comme une variable complémentaire aux variables statuts d'occupation et type d'habitat, au pire (pour un géographe s'entend) comme une variable n'ayant aucun rôle explicite dans les stratégies résidentielles des ménages, uniquement contraintes par le fonctionnement du marché du logement. Revenir spécifiquement sur la dimension spatiale de la stratégie résidentielle des ménages paraît donc primordial, en partant de l'analyse du mouvement, de la migration résidentielle, du flux, sans oublier la dimension temporelle qui est déterminante, en insistant sur trois aspects fondamentaux. Premièrement, la dimension spatiale ne joue pas de la même façon selon la nature de la migration (changement résidentiel résultant d'un choix ou contraint par des facteurs externes – travail, famille, etc. –) et selon l'échelle à laquelle se fait le déplacement. Si la migration se fait à l'intérieur d'un bassin de vie ou d'emploi, ou si le déplacement conduit à changer de bassin, la dimension spatiale n'intervient pas selon les mêmes modalités. Deuxièmement, revenir sur la question de l'espace semble nécessiter de s'interroger sur quel espace: la localisation, l'adresse, ce sur quoi s'interrogent en fait la plupart des auteurs, ou bien un ensemble de proximités plus ou moins relatives, proximité du travail, d'autres activités sociales, voire d'attaches familiales? Enfin, selon le positionnement du ménage dans l'échelle sociale, l'espace n'intervient pas selon les mêmes modalités dans les stratégies résidentielles. L'espace ne joue pas de la même façon parce que les représentations spatiales sont différentes selon l'appartenance sociale et qu'elles participent même à leur définition.

PETIT ENCART MÉTHODOLOGIQUE

La plupart des réflexions viennent de traitements informatiques sur la matrice des migrations résidentielles et sur la matrice des mobilités domicile – travail. Un second ensemble de sources est formé d'enquêtes menées avec les étudiants dans un cadre pédagogique, soit sur l'insertion professionnelle des jeunes actifs, soit à l'intérieur de quartiers de la ville du Mans. Enfin, un troisième ensemble d'informations est tiré d'entretiens menés lors d'un travail sur la mobilité des cadres (dans l'entreprise Philips par M. Roussillat dans le cadre d'un DEA, entretiens utilisés avec l'accord de l'auteur, complétés d'entretiens parmi les cadres de Valéo, de Renault et de quelques entreprises tertiaires), puis lors d'un second travail sur les mobilités domicile emploi, étude qui a fait l'objet d'une communication au colloque de Poitiers (« Rural – Urbain: les nouvelles frontières: Permanences et changements des inégalités sociospatiales »). Les traitements quantitatifs permettent d'avoir une connaissance indiscutable de la structure des migrations, de rechercher des régularités qui contiennent en elles un premier potentiel explicatif, mais expliquer ces lois générales par autre chose que des structures spatiales ou des transformations sociétales nécessite une source qualitative, qui seule permet d'introduire des explications redonnant aux individus ou aux acteurs leur part de responsabilité et de liberté. Cependant, il ne s'agit pas d'entretiens au sens habituel du terme. Se rendre chez quelqu'un que l'on ne connaît pas avec un magnétophone et arriver à lui faire dire des choses intéressantes est particulièrement ardu. Tout ce l'on obtient, c'est au mieux des banalités déjà bien connues. Par contre, en utilisant son réseau de relations personnelles, on arrive parfois à aller plus loin que les explications convenues et donc à mieux démêler l'écheveau complexe des stratégies individuelles ou de ménages. La démarche n'est donc peut-être pas scientifique au sens où on l'entend habituellement, mais permet d'explorer un certain nombre de pistes intéressantes.

1- SELON LA NATURE DE LA MIGRATION

Pour pouvoir avancer dans l'analyse de la façon dont l'espace est pris en compte dans les stratégies résidentielles des ménages, il est nécessaire de distinguer les deux principaux types de migrations résidentielles. Toute analyse de matrice de flux, flux domicile – lieu d'étude, flux domicile – travail, ou flux résidentiels, montre qu'il existe un bassin de vie ou d'emploi autour de chaque centre urbain, à l'intérieur duquel existent de forts flux de mobilité quotidienne mais qui est également structuré par des migrations résidentielles. Même si les limites entre ces bassins sont de plus en plus floues parce qu'ils deviennent coalescents, même s'il est de plus en plus difficile de déterminer les marges de ces bassins, le cœur de ces bassins reste assez facile à définir, notamment dans la France de l'Ouest qui est caractérisée par un réseau urbain bien hiérarchisé, en associant un pôle principal et des pôles périphériques. Si, dans la littérature, la variable spatiale a du mal à être isolée, c'est parce que très souvent la démarche mise en place consiste à s'affranchir des migrations à longue distance pour essayer de voir ce qui motive vraiment le changement résidentiel « pur », en occultant notamment les effets de l'évolution dans l'emploi, l'attractivité de certaines régions mais aussi d'autres facteurs. Or, la dimension spatiale ne joue pas de la même façon selon l'échelle de la migration intra – ou inter – bassin de vie.

1.1 À l'échelle inter – bassins de vie

Pour les migrations résidentielles vers ou depuis l'extérieur des bassins, la question de l'espace ne se pose pas de la même façon que pour les migrations internes, de même qu'il existe des mobilités domicile – travail en direction de l'extérieur de ces bassins et pour lesquelles la problématique n'est pas la même que pour les migrations internes (fréquence différente, apparition de nouvelles manières de vivre le territoire, bi-résidentialité, etc.). Pour les migrations résidentielles à longue distance, la question de l'espace est intrinsèque à la migration. Changer de bassin peut avoir alors plusieurs origines, liées au travail, aux attaches sociales, aux aménités d'une région aussi.

Pour les cadres, il est très clair que le premier facteur de changement de ville est l'évolution de la carrière. Par exemple, pour les cadres de chez Philips au Mans, mais aussi pour certains cadres de haut

niveau chez Renault ou chez Valéo, obtenir de l'entreprise dans laquelle se déroule la carrière, un emploi de plus forte rémunération, d'intérêt plus élevé ou de plus forte responsabilité, s'accompagne très souvent d'un changement d'agglomération de résidence, parfois à des distances relativement importantes. Dans ce cas, l'espace pourrait apparaître comme très secondaire en termes de motivation. Cependant, selon les représentations de l'espace qui dominant au sein du groupe des cadres, il peut y avoir des stratégies de carrière qui correspondent aussi à des choix de vie et qui s'inscrivent in fine dans des types d'espaces spécifiques; la dimension spatiale n'est donc pas totalement absente. Par exemple, les jeunes cadres de chez Philips qui arrivent au Mans, et qui sont désespérés parce qu'ils estiment qu'il n'y a pas de vie sociale dans cette ville, que l'animation culturelle est particulièrement pauvre, ont comme stratégie de carrière de réussir justement à obtenir une promotion vers un autre site, notamment celui de Suresnes où la part de cadres « techniques » est importante, pour en fait revenir aussi dans la grande métropole, avec tout ce que cela sous-entend comme accès à la vie culturelle dont ils sont particulièrement friands. D'ailleurs certains n'ont jamais vraiment déménagé au Mans, revenant à leur domicile parisien chaque week-end. Inversement, des cadres plus âgés avec des enfants recherchent plutôt des responsabilités transversales, du type direction d'un service, gestion des ressources humaines, d'une part parce que c'est l'évolution normale d'une carrière, mais aussi de manière à avoir plus de chances d'obtenir un poste dans une grande ville de province, qui représente à leurs yeux le compromis idéal entre qualité de vie (environnementale et sociale) et accès à un certain nombre de services (éducation des enfants, loisirs, culture, etc.).

Un autre exemple, celui des infirmier(e)s, est également très éclairant sur la place de l'espace dans les motivations liées à la migration résidentielle. Il s'agit en effet d'une profession pour laquelle les tensions sur le marché du travail sont plutôt favorables aux individus (situation de pénurie relative). Au contraire de la plupart des professions de même niveau, toutes et tous trouvent très facilement un emploi à la fin de leur formation, les périodes de chômage entre deux emplois sont réduites à leur plus simple expression, l'accès à la mutation est relativement aisé, etc. En fait, les infir-

mier(e) s choisissent en partie leur emploi. Cela signifie avoir la possibilité de rester dans le bassin d'emploi duquel on est originaire ou dans lequel on a ses relations familiales ou sociales (ce qui prend parfois la forme d'un « retour » si le concours d'entrée a été obtenu loin de ce lieu). Cette « immobilité » est l'objectif clairement avoué d'une grande partie de la profession car cela permet de diminuer le coût social de la mobilité (perte des relations sociales) et la proximité relative des parents est souvent recherchée, les horaires contraignants nécessitant de recourir souvent à plusieurs modes de garde des enfants (or il s'agit évidemment d'une profession très féminisée). *A contrario*, les primo entrants sur le marché du travail dans les autres professions sont très mobiles car leur objectif principal est uniquement d'obtenir un premier emploi. Choisir partiellement son emploi permet aussi de rester dans le bassin d'emploi dans lequel on a suivi ses études et dans lequel on a peut-être trouvé son conjoint, cela permet enfin de suivre facilement le conjoint dans sa mobilité de carrière. Enfin, on distingue fort bien un dernier type de mobilité dans lequel l'espace intervient comme premier facteur de la migration. Dans ce cas, les espaces attractifs sont des espaces de la France du Sud-est ou des espaces métropolisés (Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes en particulier) en fonction de valeurs, de pratiques que les personnes peuvent avoir. Il existe aussi un certain nombre de migrations dont l'origine n'est pas contrainte par la recherche d'un emploi, mais dont la motivation est liée par exemple à des activités sportives de pleine nature (escalade, voile, montagne, plongée sous-marine etc.). Le but est dans ce cas de se rapprocher de sites de pratique.

L'exemple des migrations inter – bassins d'emploi montre donc très clairement que la variable spatiale est une composante non négligeable dans les stratégies résidentielles des ménages, même *a contrario*, lorsque l'objectif est de ne pas bouger.

1.2 À l'échelle intra – bassins de vie

À l'arrivée dans le nouveau bassin d'emploi, se pose la même question que lors d'une migration à l'intérieur d'un bassin d'emploi, celle du choix de la localisation intra-urbaine. Dans ce cas, il est nécessaire de distinguer plusieurs catégories différentes. Les jeunes arrivant sur le marché du travail sont souvent très limités dans leurs choix, parce que cela se fait sur un

laps de temps extrêmement court. Ils n'ont pas le temps de faire jouer la concurrence et sont contraints par les fortes tensions sur le marché du locatif, en particulier du locatif privé. La localisation n'intervient vraiment qu'en dernier ressort, sous forme essentiellement d'une minimisation de la distance au lieu de travail pour un choix entre deux ou trois localisations possibles. Pour les autres catégories, par exemple pour les cadres, qui ne connaissent pas les attributs du bassin où ils arrivent, les agents immobiliers jouent un rôle très important de reproduction des différenciations sociales existantes. Lorsque les cadres expriment un certain type de besoin (notamment de tranquillité sociale...), ils sont orientés préférentiellement vers des lieux de résidence situés dans les quartiers qui sont déjà marqués par les cadres. Étant donné les faibles niveaux de prix de l'immobilier au Mans, la décision d'achat a souvent été prise très rapidement.

Comme de nombreux travaux l'ont parfaitement démontré, les migrations résidentielles internes aux bassins de vie sont en fait fortement liées aux changements de statut d'occupation et aux changements de types d'habitat, mais aussi aux changements familiaux, qui génèrent des besoins nouveaux en termes de résidence: besoins de plus d'espace quand la famille s'agrandit (recherche d'une taille minimale), ou *a contrario* besoin de moins d'espace (les difficultés d'entretien augmentant avec l'âge) avec la recherche d'une taille de logement plus petite. D'autres facteurs directement liés au logement ou à la vie quotidienne interviennent également, mais la dimension spatiale n'est pas absente, prenant toutefois une forme différente.

2- LE RÔLE DE LA PROXIMITÉ

À l'échelle intra - bassin d'emploi, la question du rôle de l'espace dans les migrations résidentielles ne se pose donc pas dans les mêmes termes. Est-ce que la localisation joue un rôle précis dans la stratégie résidentielle des ménages? Nous pouvons en fait confirmer que les ménages ne cherchent pas une localisation précise, encore moins une adresse, aussi prestigieuse soit-elle. Ce n'est pas pour autant que l'espace n'intervient pas avec force, simplement la question n'est pas posée correctement. Il ne faut pas la poser de façon statique et rigide, mais s'interroger sur des positions relatives et sur la manière dont s'opèrent les choix

résidentiels. Le mot-clé, au niveau spatial, semble être « proximité » plutôt que localisation.

De plus, les auteurs cités essaient généralement de hiérarchiser les variables explicatives, ce qui est un défaut de certaines méthodes quantitatives, par exemple en considérant que c'est le statut d'occupation et le type d'habitat qui prédominent et que la localisation ne semble intervenir qu'à la marge. Or, d'après les entretiens, il semble que la situation n'est pas aussi hiérarchisée que cela. Les ménages fonctionnent plutôt sous la forme d'arbitrages, de recherche de compromis, entre différentes variables et variantes possibles, avec, parmi ces variables, des variables spatiales. Un ménage peut chercher une maison individuelle dans le périurbain, donc pas trop chère et avec un bout de terrain mais pas trop loin pour limiter les transports, tout autant qu'un appartement en milieu urbain très proche des infrastructures scolaires, des activités des enfants, très proche aussi des possibilités de consommation culturelle. En fait, le ménage va arbitrer entre les différentes variantes possibles, celles qui sont effectivement disponibles sur le marché immobilier et foncier à l'instant t (et connues de sa part, car le marché n'est pas transparent). Cet arbitrage se fait en fonction de divers éléments, en premier lieu les capacités financières du ménage, en fonction aussi des besoins du ménage en terme de logement (taille, confort, etc.), mais aussi en fonction de valeurs d'usage affectées à différents types d'espace et en fonction de proximités.

Ces proximités peuvent parfois être très relatives : la mobilité quotidienne acceptée est relativement importante comparée à la situation des années soixante par exemple ; c'est une proximité assez diffuse, pas nécessairement mesurée en distance euclidienne ou même en distance-temps ; c'est une proximité difficile à objectiver, d'où son absence dans les réponses spontanées aux enquêtes, définie de façon très nébuleuse. Interviennent donc : la proximité du travail, mais un parcours relativement long peut être accepté, surtout pour les hommes et surtout comparé aux autres proximités lorsqu'il s'agit d'un ménage avec enfants ; la proximité, souvent plus forte, à un certain nombre d'équipements, en particulier aux écoles (parfois à une échelle très fine), mais aussi aux commerces et aux transports urbains, facteur qui revient comme un leitmotiv dans les enquêtes dans les quartiers péricen-

traux ou périphériques à forte proportion de personnes âgées ; la proximité aussi de la famille, là aussi très relative.

Dans le périurbain, le choix d'un secteur est généralement non neutre : ce secteur est soit du côté du lieu de travail, soit du côté des bons lycées, soit à proximité immédiate d'équipements ou d'aménités environnementales, alors que dans d'autres secteurs, les mêmes avantages n'existent pas. Une localisation dans le périurbain est aussi choisie en fonction de lointaines origines familiales, qui sont parfois presque disparues (toute la famille peut avoir fait la migration vers l'urbain il y a près de 50 ans), mais qui provoquent en fait une certaine familiarité vis-à-vis de l'espace, quelque chose qui donne la petite envie supplémentaire pour cette localisation plutôt que pour une autre.

De plus, chaque ménage définit une zone de recherche de logement, qui n'est pas forcément très explicite, mais qui est loin d'être neutre. Dans le périurbain, les ménages semblent chercher plutôt vers telle direction ou vers telle autre, sans qu'il y ait de limites explicites, les rocade actuelles ouvrant des possibilités de contournement des agglomérations, et sans rechercher, sauf exception, telle ou telle commune en particulier. Le périurbain n'est pas non plus forcément un choix a priori, et pour certains ménages à fort moyens financiers, la zone de recherche de logement peut être très vaste (mais le choix du logement est plus axé sur une qualité précise, taille et cachet en particulier, la personne qui prospecte « recherche le coup de cœur »).

Choisir de chercher dans l'ancien ou décider de faire construire n'est donc pas neutre, et traduit d'abord une certaine perception de l'espace. Chercher dans l'ancien, cela veut dire d'abord que le ménage a les moyens de le faire, notamment dans le centre urbain voire le péricentre, mais aussi que la famille affecte une valeur d'usage à cette forme de patrimoine. Par contre, quand le ménage fait construire, la valeur d'usage affectée au neuf (facilité d'entretien, faire à son idée, etc.) est plus importante, et dans ce cas ce sont aussi les propositions foncières du constructeur choisi sur la base du plan du logement « rêvé » qui orientent la localisation spatiale.

La dimension spatiale n'est donc pas LA variable fondamentale, mais pas plus que le type de logement, pas plus que la taille du logement, pas plus que la qualité du bâti ou de l'architecture ou encore que le cachet

de la maison, pas plus même que le coût de l'achat. Simplement les ménages effectuent un compromis entre un grand nombre de caractéristiques à partir des opportunités disponibles à l'instant *t*, dont les caractéristiques de positionnement par rapport à un certain nombre de lieux clés, finalement assez nombreux.

Ajoutons qu'une bonne part de hasard intervient dans l'action de venir résider dans tel ou tel espace, notamment parce que le marché n'étant pas transparent, le champ des localisations possibles n'est pas toujours très large à l'instant *t* pour un ménage donné. En moyenne, un ménage ayant acheté une maison ancienne (ou du moins déjà construite) dans le périurbain a visité une trentaine de maisons, réparties dans un espace en fait assez vaste.

Si le ménage correspond à l'ambiance sociale dominante, la propension ultérieure à la mobilité est particulièrement faible. Par exemple, habiter le périurbain, c'est aussi partager un certain nombre de valeurs, partager un mode de vie, et si le ménage ne partage pas l'essentiel de ces valeurs, la probabilité qu'il finisse par déménager au bout d'un certain temps est relativement importante (sauf blocage lié au surendettement notamment, ce qui provoque, dans le périurbain lointain en particulier, un certain nombre de tensions pouvant se traduire par un vote FN plus important). Cette propension ultérieure à la mobilité fonctionne in fine comme un filtre social, son effet tendant à homogénéiser socialement les différents types d'espace.

3- LE RÔLE DES CLASSES SOCIALES

Le troisième facteur important de différenciation dans les stratégies résidentielles des ménages est que la perception de l'espace varie selon les catégories sociales et que les possibilités de choix ne sont pas les mêmes selon les capacités financières.

3.1 La haute bourgeoisie

Lorsque Grafmeyer étudie la haute bourgeoisie de Lyon (1992), il n'est pas étonnant que la recherche d'une adresse prestigieuse ou d'une ambiance particulière n'apparaisse pas de façon explicite dans le discours des membres de cette classe sociale. Il est assez habituel, dans la haute bourgeoisie, de nier l'existence de classes sociales et donc de réflexes ou de comportements spécifiques. Mais c'est bien un réflexe de

classe que de chercher à résider dans les beaux quartiers. En fait, la zone de recherche de logement est dans ce cas extrêmement étriquée car le ménage ne conçoit pas, tout simplement, d'aller résider dans un autre espace. Il ne cherche pas une adresse particulière, une rue, un quartier ou même un arrondissement, certes, mais il ne cherche que dans la zone des beaux quartiers parce qu'il n'imagine pas, il n'envisage pas d'aller ailleurs. Dans la ville du Mans, les ménages de ce type se concentrent exclusivement dans un périmètre restreint autour du Jardin des Plantes et de la Cathédrale. Il existe en fait une très haute valeur d'usage affectée à ces localisations spécifiques, mais il s'agit seulement de quelques localisations, ce qui fait que certains ménages de ce type attendent parfois longtemps avant de venir résider dans ces espaces et développent des stratégies spécifiques de recherche de logement (recherche en amont du marché, par relations amicales ou professionnelles, par des contacts spécifiques avec les notaires également, de manière à avoir la primauté sur une offre potentielle). L'ensemble de ces éléments ont été démontrés notamment par Pinçon et Pinçon-Charlot (1989), qui ont une démonstration assez convaincante sur le fonctionnement du marché du logement des beaux quartiers parisiens, mais aussi sur les stratégies connexes (stratégies vis-à-vis de l'école, modes de relations sociales, etc.) tout simplement parce que l'effet de masse permet une lecture facilitée du phénomène à Paris.

3.2 Les catégories sociales fragiles

Parmi les autres catégories sociales, prenons l'exemple de catégories fragiles ayant du mal à boucler leur budget mensuel, par exemple des ménages dans lesquels le chômage et la précarité professionnelle sont devenus un mode de fonctionnement obligé mais aussi les ménages monoparentaux, en particulier lorsque la personne de référence est une femme avec une faible qualification (caissières ou vendeuses à temps partiel non choisi et emploi du temps éclaté). Dans la plupart de ces cas, la solution en terme de logement est souvent le segment du locatif social, segment dans lequel le ménage ne choisit pas a priori sa localisation. Il est content d'obtenir un logement HLM parce que cela fait longtemps qu'il est sur la liste d'attente. Certains organismes HLM ne proposent qu'une seule localisation ou présentent deux ou trois propositions mais assorties

d'un discours du type « c'est ça ou c'est rien » (« c'était les Ronceray ou rien »), sous-entendu si vous ne voulez pas repasser plus loin dans la liste d'attente, puisqu'un refus signifierait que votre besoin de logement social n'est peut-être pas si important que cela, en tout cas pas prioritaire aux yeux de l'organisme HLM. Dans ces cas, le choix de la localisation est pratiquement nul, ce qui génère d'ailleurs des migrations quotidiennes vers le lieu de travail qui peuvent être particulièrement longues, du moins en distance-temps. Ainsi, lors d'une enquête sur la zone commerciale de la commune de La Chapelle-Saint-Aubin située au nord du Mans et qui a pour enseigne phare Auchan, un fort flux est apparu entre les quartiers d'habitat social du sud du Mans (Sablons, Ronceray, Glonnières, Allonnes) et la zone nord, caractérisé par une forte proportion de femmes, de faibles qualifications, de salariés en situation précaire (CDD), ou à temps partiel avec un éclatement des horaires (caissières), obligeant à contourner toute l'agglomération, ce qui génère des coûts importants tant pour les personnes (coût et temps de transport) que pour les collectivités territoriales (engorgement de la rocade).

Pour les catégories sociales un tout petit mieux placées dans la hiérarchie sociale, par exemple les jeunes arrivant sur le marché du travail avec un minimum de qualification, le segment du locatif privé est à la base des stratégies de localisation. Même lorsque l'insertion professionnelle s'est faite dans de bonnes conditions, il est hors de question de devenir propriétaire avant un certain laps de temps, sauf existence d'un fort patrimoine immobilier dans la famille. Le marché du locatif privé est un marché très tendu, avec peu d'opportunités disponibles à l'instant t, avec des niveaux de prix très disparates, etc. et le choix de la localisation est alors relativement aléatoire. Lorsque les gens cherchent un logement dans ce segment, notamment en phase d'insertion professionnelle, c'est souvent sur des laps de temps très courts, parce qu'il y a un emploi à prendre, parce qu'il y a un changement dans la vie affective (mise en couple ou au contraire séparation), parce qu'il faut aller assez vite (pas de possibilité financière de cumuler deux locations même sur un mois). Le choix se fait donc sur un nombre limité, voire très limité, d'opportunités mais l'espace intervient déjà comme un élément d'arbitrage. C'est-à-dire qu'éventuellement le choix va se porter sur tel logement bien qu'il soit un peu plus

cher que tel autre ou un peu plus petit ou moins pratique que tel autre. Cela s'explique en général par les proximités qui lui sont associées, une situation dans un « meilleur » quartier, la proximité du centre-ville qui peut intervenir avec force dans ces catégories d'âge, et surtout la proximité (très relative) du lieu de travail, sans que ce soit une rationalité économique parfaite qui intervienne dans la décision. Cette décision prend la forme encore une fois d'un arbitrage, d'un compromis entre différentes variables parmi lesquelles la dimension spatiale peut intervenir. Inversement, la propension à déménager (la mobilité est forte dans ce segment du marché et dans cette catégorie d'âge), est également liée à l'inscription spatiale, par exemple en raison de l'éloignement trop important du centre ou du lieu de travail, etc.

3.3 Les catégories sociales moyennes

Pour les catégories moyennes, le but d'être propriétaire reste un objectif à long terme dans la vie même si des comportements différents de distanciation vis-à-vis du modèle général semblent émerger (mais sans doute ont-ils toujours existé), même si certains ménages différent parfois un peu leur projet résidentiel en fonction de la conjoncture ou de leurs problèmes personnels (recomposition des familles, aléas de la vie professionnelle, etc.).

Cet ensemble social est en fait très large, depuis les ménages d'ouvriers qualifiés avec deux emplois stables jusqu'aux ménages de cadres « ordinaires », et donc il existe au sein de ce grand ensemble des différenciations sociales et culturelles qui sont relativement importantes, pas forcément structurées selon les PCS d'ailleurs, générant des valeurs et des perceptions de l'espace différentes. Dans ce cas, la dimension spatiale n'intervient donc pas forcément en tant que choix d'une localisation de façon explicite, mais bien en tant que perception différenciée de l'espace: en fonction des modes de vie, du degré de consommation culturelle, de l'importance accordée à l'éducation des enfants (qui est vraiment une valeur fondamentale intervenant avec beaucoup de poids dans les arbitrages des cadres du secteur privé ou du secteur public), en fonction aussi de la capacité financière, de la possibilité de faire des choix. Certains membres des catégories moyennes peuvent faire des choix à l'intérieur d'un panel vaste, d'autres n'ont qu'un choix très relatif. Ainsi, dans le

périurbain lointain, les catégories sociales présentes sont plutôt modestes (mais solvables), c'est un effet direct du fonctionnement du marché foncier et immobilier.

Pour ces catégories plus populaires, le surcoût lié à un lieu de résidence en milieu urbain paraît totalement disproportionné par rapport à l'utilité du milieu urbain : faible consommation culturelle urbaine, exception faite éventuellement des événements sportifs qui ont une localisation souvent périphérique, moins de besoins liés à la reproduction sociale et donc attention plus modérée apportée à l'éducation des enfants, ce qui d'ailleurs n'est pas sans conséquence sur la relation des enfants et surtout des adolescents à l'école. D'ailleurs, une grande part des difficultés sociales dans le périurbain lointain est liée à la présence des grands adolescents qui vivent très mal l'éloignement de la ville parce que la vie de leur groupe social se fait en ville ou dans sa périphérie immédiate. Nombreuses sont les communes périurbaines qui souffrent du « syndrome de l'abribus », le mal de vivre des adolescents s'exprimant publiquement à travers un certain nombre d'incivilités, voire de comportements déviants. A contrario, leurs parents vivent très bien le fait d'être dans le périurbain lointain, c'est un choix lié à la réalisation de leur rêve résidentiel, du moins pour ceux qui sont actifs. Seules les femmes inactives vivent en fait assez mal l'enfermement sur le lieu de résidence dans un espace un peu confiné (Rougé 2003). Cela se rapproche de la situation des années trente ou cinquante lorsque certaines femmes vivaient difficilement l'exiguïté de la cellule villageoise à cause du contrôle social permanent, et qui ont décidé d'aller vivre en ville pour conquérir une certaine liberté.

Pour ceux qui vivent le périurbain à la fois dans sa dimension villageoise un peu mythique et dans sa dimension agglomération (relations sociales à deux niveaux), il existe des sortes de cycles. Lors de l'arrivée dans le périurbain, notamment lors de la construction de lotissements assez importants, il existe une volonté partagée de relations sociales, de convivialité, d'échanges sociaux. Les enfants vont à l'école et c'est un facteur puissant d'intégration sociale de l'ensemble du ménage, l'investissement dans les associations est important, la vie communale se dynamise, etc. Toutefois au bout d'un moment, l'ambiance peut se dégrader, des rivalités se font jour, les ménages ne partagent pas forcément toutes les idées de leurs voisins, certains

acteurs clés déménagent, ce qui peut générer des phénomènes de repli sur soi, voire des migrations résidentielles vers l'urbain.

3.4 L'exemple des cadres

A contrario, la démarche de valorisation de l'urbain et notamment de la centralité urbaine est plus particulièrement le fait des ménages de cadres, d'autant que leurs lieux de travail sont très souvent des lieux centraux, en tout cas dans le contexte manceau. Lorsqu'il y a valorisation de l'urbain (consommation culturelle, fréquentation scolaire, relations sociales dans ce cadre, proximité d'un lieu de travail central ou péricentral), la recherche de l'urbain s'accompagne d'une minimisation des nuisances (environnementales, sociales même si cela reste exprimé de façon « soft » au Mans).

Toutefois, ce qui est spécifique des cadres, c'est la valorisation de la localisation urbaine même dans le cas de lieu de travail excentré. L'exemple des cadres de Valéo est très explicite sur ce point, puisqu'au début des années quatre-vingt-dix, aucun cadre de cette entreprise ne résidait à proximité de La Suze (petite ville périurbaine située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest du Mans lieu d'implantation de cette usine), mais presque tous résidaient dans le quartier Prémartine – Jardin des Plantes alors que ces quartiers péricentraux huppés sont situés au nord-est du centre-ville. Dans les arbitrages qui sont faits par les ménages, ce sont les autres activités, le lieu travail de la femme, le lieu de scolarisation des enfants, l'ambiance sociale du quartier qui ont été les variables déterminantes en terme de proximité spatiale. La proximité au lieu de travail du cadre (presque exclusivement des hommes) intervient très peu, car le temps passé sur le lieu de travail va être très long de toute façon, et rajouter 10 minutes de transport en plus n'apparaît pas fondamental au vu des autres facteurs de localisation. La situation est à peine moins homogène aujourd'hui, avec seulement l'apparition de quelques localisations assez particulières (fermettes rénovées dans l'espace rural environnant La Suze).

Plus globalement, si des cadres sont présents dans le périurbain, c'est souvent avec des localisations un peu spécifiques. La concentration des cadres est forte dans quelques communes situées au nord de l'agglomération (La Chapelle-Saint-Aubin en particulier), avec des lotissements majoritairement composés de ménages de cadres. Mais dans les autres communes,

d'une part les cadres présents ne sont pas n'importe quels cadres (forte proportion de cadres du secteur public), avec une forte valorisation des valeurs environnementales (c'est une composante du vote écologiste) et/ou ils sont présents dans des localisations assez particulières, la maison bourgeoise du centre bourg, la ferme rénovée avec un grand terrain, le pavillon contemporain hors lotissement. De plus, ces cadres ont souvent une capacité à saisir « l'esprit des lieux » assez extraordinaire, les amenant parfois à des mandats locaux peu de temps après leur installation dans la commune (en jouant aussi sur l'effet de notabilité). Un certain retour vers l'urbain s'observe également pour ces catégories de cadres, notamment lorsque les enfants sont grands, soit au moment des études, soit après la décohabitation.

Conclusion : où lorsque les perceptions trahissent l'appartenance sociale

La mise en évidence d'une dimension spatiale dans les stratégies résidentielles des ménages est donc possible. Rechercher une volonté absolue des ménages à avoir une certaine adresse, ou même à résider dans tel quartier ou telle commune du périurbain conduit effectivement à une réponse négative. La localisation n'est pas un facteur premier des stratégies résidentielles des ménages. Mais si on intègre la distance, l'éloignement ou la proximité à un certain nombre de services, de lieux fondamentaux pour le ménage, de relations sociales ou familiales, de lieu de travail ou de loisirs, alors l'espace réapparaît avec force et ce n'est pas seulement une variable – relais ou une variable connexe, ou encore un élément d'arbitrage ultime. Il s'agit au contraire d'une dimension première, parmi d'autres certes, mais qui est assez intégrée dans la stratégie des ménages, qui cherchent « naturellement » dans telle zone, dans tel type d'espace, sans que cela soit forcément explicite et explicitable. Ce côté « naturel » est la conséquence tout simplement du lien entre perception de l'espace et positionnement dans la hiérarchie sociale. Cela fait partie de valeurs qui sont totalement intégrées par le ménage et souvent très cohérente avec les représentations du monde, les comportements politiques ou religieux, des valeurs sur lesquelles il ne peut y avoir discussion.

Habituellement, on cherche à prouver le contraire, à expliquer les comportements des individus par leur

appartenance à un groupe social. Mais si le raisonnement est inversé, il est possible de démontrer qu'avoir un certain type de perception de l'espace, qu'affecter à tel type d'espace des représentations plutôt positives ou plutôt négatives, traduit aussi un positionnement social. Certains ménages ont des visions de l'espace typique des cadres, sans être forcément cadres, sans même avoir des moyens financiers équivalents, mais parce qu'ils ont cette vision, ils vont faire l'effort d'aller résider dans le quartier périurbain huppé de l'agglomération. Inversement des cadres avec des ressources financières moyennes et qui justement ont des représentations de l'espace ordinaires, ne font pas objectivement partie des cadres (origine sociale modeste, etc.) et choisissent donc d'autres localisations. La perception de l'espace, et donc les stratégies résidentielles des ménages, sont donc représentatives et constitutives du positionnement social.

Bibliographie succincte

- Baccaini B., 1993, Comportements migratoires individuels dans l'espace français, *L'Espace Géographique*, n° 2, p. 133-145.
- Bonvalet C. et Dureau F. 2000, Les modes d'habiter: des choix sous contraintes, in *Métropoles en mouvement*, Anthropos, p. 131-153.
- Bonvalet C. et Fribourg A.M. (dir) 1990, *Stratégies résidentielles*, INED.
- Bonvalet C. et Gotman A. (dir) 1993, *Le logement, une affaire de famille*, L'Harmattan.
- Brun J. et Rhein C. (dir) 1994, *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan.
- Courgeau D. et Pumain D., 1993, Mobilité par temps de crise, *Populations et Sociétés*, n° 79, p. 1-4.
- Dodier R. 1994, *Formes d'organisation des systèmes locaux d'activité et d'emploi*, Thèse nouveau régime.
- Dodier R. 1999, Insertion professionnelle et espace géographique: premières approches, *ESO, Travaux et documents*, n° 10, pages 65-70.
- Dodier R. 2003, *Mobilité quotidienne de travail: du couple ville industrielle – espace rural à la « nouvelle » organisation urbaine*, communication au colloque « Rural – Urbain: les nouvelles frontières: Permanences et changements des inégalités sociospatiales », Poitiers.
- Grafmeyer Y. 1992, *Quand le Tout Lyon se compte*, Presses Universitaires de Lyon.
- Knafou R. (dir) 1998, *La société « nomade »*. Les mobilités géographiques d'aujourd'hui, Belin.
- Martens A. et Vervaecke M. (dir) 1997, *La polarisation sociale des villes européennes*, Anthropos.
- Petsimeris P. 1991, La mobilité intra-urbaine, dimension cachée de l'organisation des villes, *Géographie sociale*, n° 11, p. 31-42.
- Pinçon M. et Pinçon-Charlot M. 1989, *Dans les beaux quartiers*, Ed. du Seuil.
- Rougé L. 2003, *Les nouvelles frontières du périurbain: accession à la propriété en maison individuelle et pratiques résidentielles des ménages modestes toulousains*, communication au colloque « Rural – Urbain: les nouvelles frontières: Permanences et changements des inégalités sociospatiales », Poitiers.
- Roussillat M. 2001, *L'intégration des cadres dans l'agglomération mancelle, poids des hommes, du temps et du territoire*, mémoire de DEA, Université du Maine.